

## BILAN 3<sup>ème</sup> ANNEE PIG HABITER MIEUX

Compte Rendu du Jeudi 15 Octobre 2020 de 14h à 15h30

### Etaient présents :

Raphaël CASTERA	Vice-président de la CCPMB, Santé Environnement, Maire de Passy,
Julien DUFFOURD	Directeur SOLIHA,
Sébastien BENOIT	Chargé d'opération, SOLIHA,
Anna FONTA	Responsable Intervention Habitat Privé, DDT 74
Marie-Annick VUILLIOD	Chargée de mission Habitat, Conseil Départemental,
Daniel IZOARD	DGS, CCPMB,
Laurie CERIOLI	Responsable Pôle Mobilité / Habitat / Economie CCPMB,
Lilly MARTIN	Conseillère Energie Habitat CCPMB,
Martine BAZIN	Chargée de mission Habitat, Affaires sociales, CCPMB.

### Etaient absents excusés :

Amandine CELLIE	Cheffe de service Habitat, DDT 74.
-----------------	------------------------------------

### Ordre du jour : Bilan de la 4<sup>ème</sup> année du PIG Habiter (4 juillet 2019 / 3 juillet 2020)

#### Remerciements et tour de table de présentation

Sébastien BENOIT rappelle les champs d'intervention du PIG, les aides financières mobilisables par les propriétaires occupants, par les propriétaires bailleurs ainsi que les actions de communication réalisées.

Le dispositif national Ma Prime Rénov prend le relai, mais la communication apporte des confusions.

Pour cette 4<sup>ème</sup> année, il annonce que 117 projets ont été renseignés et 63 dossiers ont été instruits par l'ANAH. Une vingtaine de dossiers est en cours de montage.

Le confinement a perturbé l'activité : arrêt des permanences, moindre mobilisation des habitants. Depuis septembre l'activité reprend à un rythme normal

Voir le document PowerPoint joint.

Il ressort que :

- 117 projets ont été renseignés contre 137 la 3<sup>ème</sup> année, 179 la 2<sup>ème</sup> et 156 la 1<sup>ère</sup>.
- 63 dossiers ont été subventionnés par l'ANAH, le Conseil Départemental et la CCPMB, contre 23 la 3<sup>ème</sup> année, 57 dossiers la 2<sup>ème</sup> et 13 la première année.  
Répartis en 33 dossiers Propriétaires Occupants (PO), 2 dossiers Propriétaires Bailleurs (PB) et une copropriété fragile représentant 27 dossiers PO et 1 dossier PB
- Cette année, une majorité de dossiers émane de « primo accédant » (jeunes couples qui achètent un logement ancien). La 3<sup>ème</sup> année 6 retraités et 17 ménages actifs ont été concernés, la 2<sup>ème</sup> année 24 retraités et 33 ménages actifs, la première année, uniquement des retraités.  
→ Le profil des bénéficiaires continue de s'élargir.
- Deux propriétaires bailleurs ont été soutenus pour aménager 3 logements. L'année dernière le 1<sup>er</sup> propriétaire bailleur (PB) a été aidé pour aménager 5 logements social.
- Sur le PMB, il est difficile d'accompagner des propriétaires bailleurs, notamment en raison du zonage des communes. Seule Sallanches, classée zone B1 peut bénéficier de financements incitatifs. Les Contamines-Montjoie classée zone C ainsi que les autres communes classées zone B2 ne sont trop peu aidées pour encourager le locatif social.



- Mobiliser les assistants à maîtrise d'ouvrage permettrait qu'ils soient prescripteurs du dispositif Habiter Mieux.
- Une copropriété fragile a été aidée. Aucune l'année précédente, trois en 2<sup>ème</sup> année.  
→ Les copropriétés mobilisent du temps avant de décider des travaux.  
Pour les copropriétés, l'obligation d'un gain énergétique de 35 % oblige des travaux plus ambitieux validés grâce à l'aide financière apportée par le PIG.
- Suites au renouvellement des équipes municipales, il est envisagé, pour chaque commune de rencontrer les élus en charge de l'habitat et les agents travaillant au CCAS afin de leur présenter les services proposés par la CCPMB.
- Aujourd'hui toutes les communes ont bénéficié du programme. Néanmoins Sallanches et Passy, communes les plus peuplées, cumulent les plus grand nombre de bénéficiaires.  
→ Le PIG rayonne et concerne toutes les communes.
- 38 nouveaux contacts ont été pris contre 66 l'année précédente.
- 54 visites ont été réalisées. Il s'agit de propriétaires occupants
  - 63 dossiers aidés
  - 3 dossiers abandonnés
  - 20 sont en cours de montage
- Au total, cette année 1 272 972 € TTC de travaux ont été engagés, pour un coût moyen de 20 205 € TTC par logement.
- 689 567 € de subvention ont été mobilisés, soit en moyenne 10 945 € par logement (54% des travaux).
- Le reste à charge moyen est de 10 945 € / logement.
- 55% des travaux de rénovation sont effectués par des entreprises installées sur la CCPMB.  
→ Le PIG bénéficie également aux entreprises locales.

	Objectifs 4 ans	1	2	3	4	Total	%
<b>Logements PO</b>	<b>208</b>	<b>13</b>	<b>57</b>	<b>23</b>	<b>60</b>	<b>153</b>	<b>74%</b>
Dont indignes et très dégradés	16	0	0	0	1	1	6%
Dont travaux d'économies d'énergie	192	13	57	23	59	152	79%
<b>Logements PB</b>	<b>48</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>17%</b>
Dont indignes et très dégradés	16	0	0	5	0	5	31%
Dont travaux d'économies d'énergie	24	0	0	0	3	3	13%
Dont moyennement dégradés	8	0	0	0	0	0	0%
<b>Total</b>	<b>208</b>	<b>13</b>	<b>57</b>	<b>28</b>	<b>63</b>	<b>161</b>	<b>77%</b>



Au regard des objectifs fixés :

	Objectifs	Réalisation	%
<b>Logements PO</b>	<b>52</b>	<b>60</b>	<b>115%</b>
Dont indignes et très dégradés	4	1	25%
Dont travaux d'économies d'énergie	48	59	123%
<b>Logements PB</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>25%</b>
Dont indignes et très dégradés	4	0	0%
Dont travaux d'économies d'énergie	6	3	50%
Dont moyennement dégradés	2	0	0%
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>63</b>	<b>98%</b>

✓ Avec le développement de Case'Rénov, les échanges de contacts entre la CCPMB et SOLIHA se multiplient. Afin de simplifier la communication auprès du grand public il a été convenu qu'à partir de septembre 2020 la Communauté de communes ne communiquerait que sur Case'Renov. Le PIG est un des accompagnements proposés par la plateforme.

✓ Laurie CERIOLI présente le plan de communication récemment validé, l'occasion de présenter les services de Case'Rénov étoffés du cadastre solaire. Consultable gratuitement par tous, le cadastre solaire apporte un 1<sup>er</sup> niveau d'information aux habitants qui souhaitent s'orienter vers des énergies renouvelables.

✓ Marie-Annick VUILLOT précise que la CCPMB est l'intercommunalité de Haute-Savoie qui mobilise le plus l'aide départementale de 1 000 € accordée aux propriétaires aux revenus intermédiaires qui réalisent des travaux performants.

✓ Raphaël CASTERA rappelle que cette action améliore le confort des habitants tout en contribuant à réduire les émissions de polluants. Il demande si le cadastre des émissions de polluants atmosphériques est consulté pour identifier les impacts de l'action.

→ Ca n'est pas encore le cas. Daniel IZOARD contactera Atmos à ce sujet.

✓ Raphaël CASTERA fait part de son intérêt à travailler sur la résorption des logements vacants présents en centre-ville, à Sallanches notamment,

→ Cette cible très diffuse est complexe à mobiliser.

✓ Certains propriétaires renoncent à engager des travaux lourds faute de pouvoir avancer l'argent. Les subventions sont versées en totalité lorsque toutes les factures sont acquittées. Au démarrage de travaux, l'ANAH verse 50% des subventions aux ménages modestes, et 70% aux ménages très modestes.

Un fond existe pour verser des acomptes, mais il ne peut pas être mobilisé systématiquement.

### **Perspectives 2021 :**

Déjà 20 dossiers sont identifiés par SOLIHA.  
Les objectifs du PIG pourront être atteints.

Avec l'élaboration du 2<sup>ème</sup> PLH et compte tenu de l'échéance, le 3 juillet 2021, du PIG Habiter Mieux, il convient de commencer à anticiper les actions nécessaires pour poursuivre la dynamique engagée depuis 5 ans et soutenir l'entretien du patrimoine bâti.

Le PIG Habiter Mieux pourrait être poursuivi et complété par une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) ciblée sur les copropriétés.

→ Les échanges lors de l'élaboration du PLH permettront d'identifier les besoins du territoire.

Compte tenu des dossiers instruits au cours de la 4<sup>ème</sup> année, Anne FONTA confirme que l'Etat soutient 32 PO à 560 € soit une aide variable de 17 920 € qui complète l'aide forfaitaire accordée.

→ La demande de versement de la subvention sera très prochainement adressée.

### **3. Questions diverses**

Aucune question diverse n'est abordée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

**Raphaël CASTERA,**  
VP Environnement Santé de la CCPMB.



# PIG Habiter Mieux

## Bilan de la 4<sup>ème</sup> année

### — Bilan d'activités par Soliha

Les dossiers

Les profils

### — Animation

### — Case'Rénov

Présentation

# PIG Habiter Mieux – année 4

## Animation

### — Actions facturées (HT) :

- Information et sensibilisation : 5 599 €
- Permanence sur site : 6 500 €
- Diagnostics & accompagnement : 19 998 €
- Coordination : 231,25 €

TOTAL :  32 328,25  




# PIG Habiter Mieux – année 4

## Communication

### Actions réalisées :

- Site internet ccpcb.fr
- Septembre : Salon Eco'logique à Combloux
- Automne : Journée qualité de l'air à Sallanches
- Janvier 2020 article dans le journal de l'intercommunalité « Ma vie »

Le confinement a empêché les actions prévues (salon...)

# PIG Habiter Mieux – année 4

## Communication

### — Actions réalisées

- Affiche (A3 ou A4) à l'accueil dans les communes,
- Infos sur les panneaux lumineux des communes,
- Permanences à Sallanches et Passy,
- Renseignements par notre conseillère Energie/Habitat (téléphone, mail, RDV).



# PIG Habiter Mieux

## Communication – 5<sup>ème</sup> année

### — Actions envisagées :

- Septembre Article dans le journal de la communauté de communes,
- 9 novembre 2020 : Journée « Bien vieillir chez soi »  
Truck Soliha et Case'Rénov,
- Article dans les publications municipales,
- Campagne d'affichage 4 x 3 : camions OM,  
déchèteries, siège administratif
- Présence sur des évènementiels (à convenir)

# PIG Habiter Mieux après juillet 2021 ?

**Notre convention « Habiter Mieux » achevée en juillet 2021 et un PLH 2 en cours d'élaboration (signature printemps 2022), notre PLH prorogé jusqu'en avril 2022**

**Des enjeux de préservation de la qualité de l'air toujours aussi présents**

-> Quels prolongements possibles pour maintenir la dynamique ?

# Présentation de CaseRénov

## LES OUTILS DE CASERÉNOV





# Présentation de CaseRénov

## **BILAN (depuis le 12 juin 2019) :**

- > 495 personnes renseignées**  
(par téléphone, mail, RDV ou lors d'évènements)
- > 68 passeports thermiques réalisés**
- > 34 projets soutenus soit 42 244 € d'aides réservées par la CCPMB**
- > 15 projets sont également soutenus par le CD74 soit 15 000 € d'aides complémentaires**
- > Montant total des travaux : 1 074 948 € TTC**
- > Aujourd'hui, 18 projets achevés**

# Présentation de CaseRénov

## > Le Thermokit :

1<sup>er</sup> contact, un outil de sensibilisation

Depuis 2016 :

Prêt gratuit d'une mallette contenant plusieurs appareils de mesures dont une caméra thermique

Prêt durant l'hiver (de novembre à mars)

Hiver 2019-2020 : 72 personnes ont emprunté le Thermokit et 77 logements ont été analysés



**THERMO'KIT**  
Réservation  
Pays du Mont-Blanc  
communauté de communes

Empruntez le **THERMO'KIT** et partez à la chasse aux **ponts thermiques** et aux **fuites énergétiques** !

**1<sup>er</sup>** Octobre  
Ouverture des réservations

**31** Octobre  
Début des emprunts

Réserver votre Thermo'Kit :  
**04 50 90 49 55**



# Présentation de CaseRénov

## > Le cadastre solaire :

Depuis le printemps 2020

Outil gratuit pour connaître le potentiel solaire d'une toiture

Premier niveau d'information sur l'intérêt d'installer des panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques

<https://pays-mont-blanc.cadastre-solaire.fr/>





# QUESTIONS DIVERSES

**Merci de votre attention**

# PIG Pays du Mont-Blanc Blanc

COFIL du 15 Octobre 2020



## II. Animation du PIG

---



# Le champ d'intervention du PIG

## Cadre national « Habiter Mieux » de l'ANAH



### Les cibles:

Toutes les résidences principales du parc privé occupées par leur propriétaire ou louées, en habitat individuel ou collectif, de plus de 15 ans (en particulier celles construites avant 1975).

# Les aides financières - « Propriétaires Occupants »

## Plafonds de ressources ANAH 2020

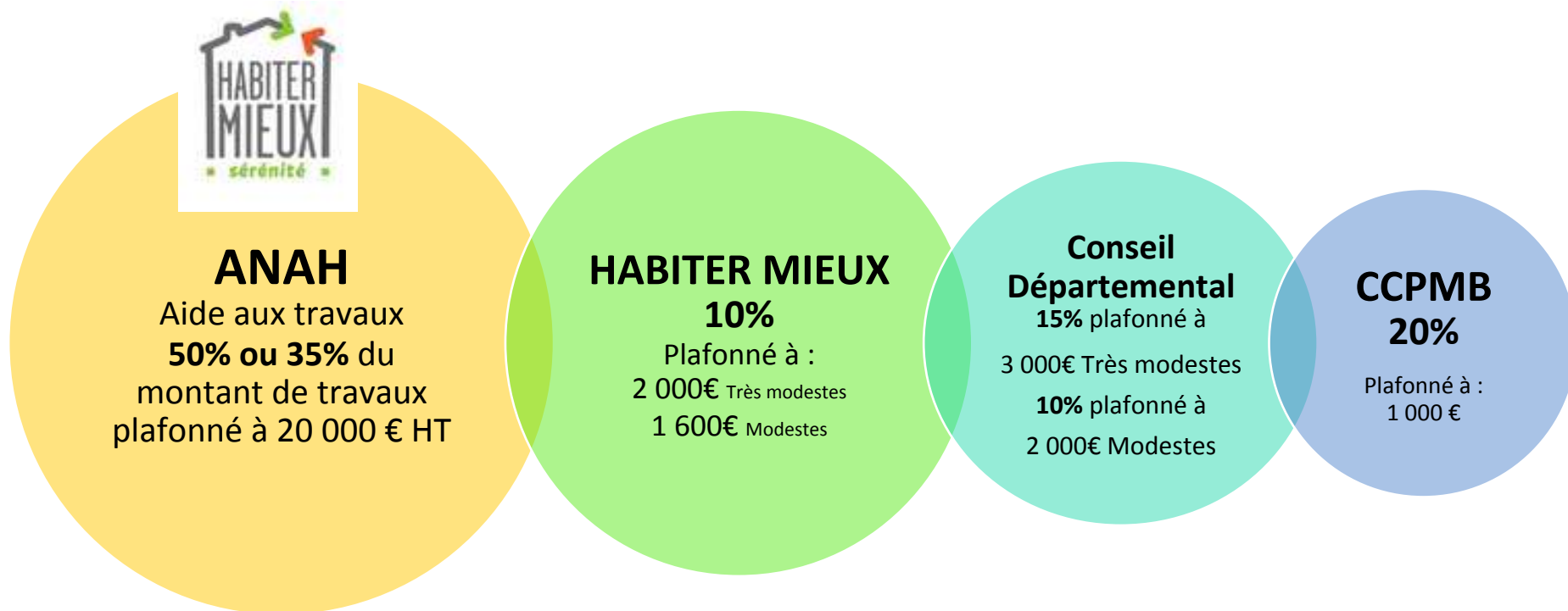
PLAFONDS DE RESSOURCES - PROVINCE		
Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources <b>très modestes</b> (€)	Ménages aux ressources <b>modestes</b> (€)
1	14 879	19 074
2	21 760	27 896
3	26 170	33 547
4	30 572	39 192
5	34 993	44 860
Par personne supplémentaire	+ 4 385	+ 5 617

### Critères d'éligibilités PO

- **Maîtrise des charges :**  
Obligation d'un gain énergétique d'au moins 25%
- **Sécurité - Salubrité :**  
Grille de dégradation et d'insalubrité

# Les aides financières - « Propriétaires Occupants »

## Habiter Mieux Sérénité

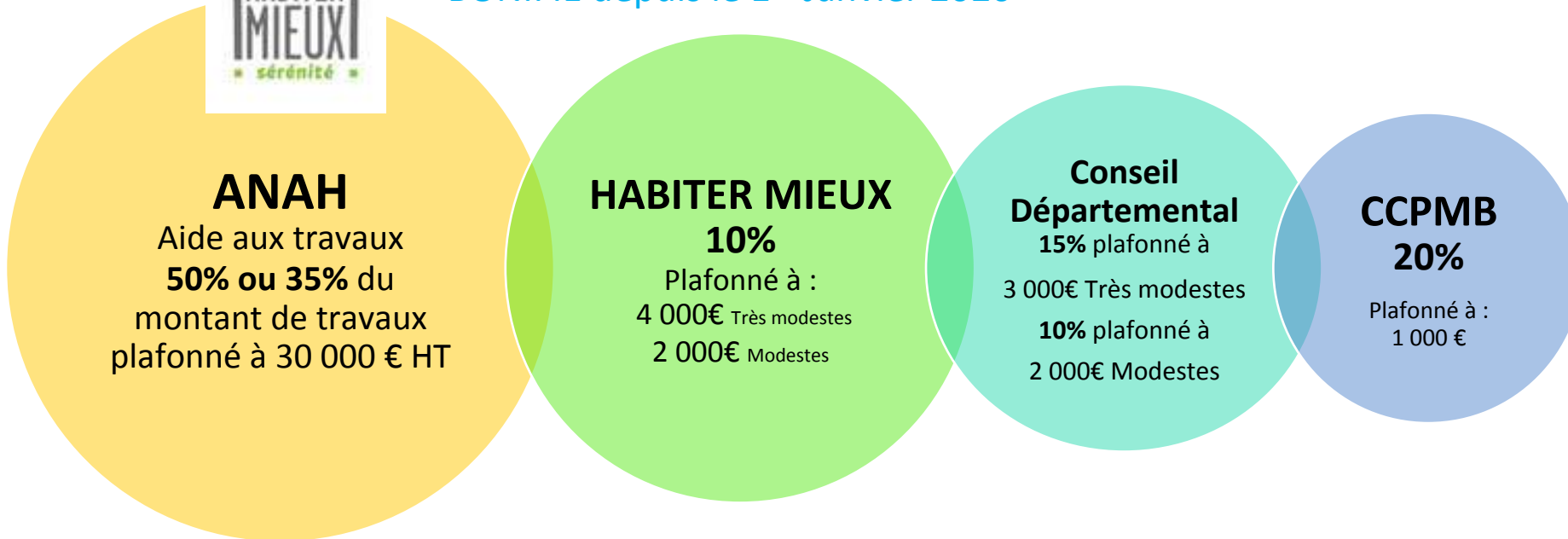


Depuis juillet 2019, la Communauté de communes, avec Case'Rénov (sa plateforme locale de rénovation énergétique) a mis en place, uniquement pour les maisons individuelles, une aide pour les ressources intermédiaires avec un complément du Département.

# Les aides financières - « Propriétaires Occupants » Habiter Mieux Sérénité Bonifié



BONIFIE depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2020



Etiquette énergétique de départ G ou F gain énergétique minimum de 35% et gain de 2 classes énergétiques.



# Les aides financières - « Propriétaires Bailleurs »

## ➤ Critères d'éligibilités PB

- Travaux lourds ou rénovation énergétique
- Conventonnement avec l'ANAH pendant 9 ans

## ➤ Anah :

25% ou 35% du montant des travaux HT (*plafonnés en fonction de la superficie*)

## ➤ Anah : Prime éventuelle

Réduction de loyer 150 €/m<sup>2</sup> (*supprimé en zone C à compter de 2017*)

Habiter Mieux 1 500 € (*gain énergétique >35% et Etiquette D*)

## ➤ CD74 :

Prime de 1 500 € à 4 500 € en fonction du type de loyer pratiqué (*intermédiaire, social ou très social*)

Prime de 1 000 € pour la rénovation énergétique (Habiter Mieux)

# Actions d'animation et communication

**Permanences conseils**, sans RDV jusqu'en Mars, avec depuis Juin, sur site

- Tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois de 13h30 à 16h à la Maison des services au public de **Sallanches**,
- Tous les 4<sup>ème</sup> vendredis du mois de 9h30 à 12h à la CCPMB à **Passy**.

**Complétées par une disponibilité quotidienne dans nos locaux à Annecy** (tél / mail / rdv)

**Mobilisation continue de la CCPMB et des communes pour faire connaître les services proposés, Habiter Mieux et Case'Rénov :**

- **Pages webs des sites Internet, spots radio, presse locale ,**
- **Panneaux lumineux, Bulletins municipaux, « Ma Vie » journal de la CCPMB,**
- **Flyers dans les lieux publics,**
- **Elus référents Habitat dans chaque commune, CCAS,**
- **Présence au village du développement durable à Sallanches le 18 sept 2019.**

### III. Bilan de l'année 4 - Période du 04 Juillet 2019 au 3 Juillet 2020

---

# Bilan des permanences – année 4

**26 permanences : (42 en année 3)**

**Sallanches : 16**

**Passy : 10**

**51 personnes rencontrées dont 36 nouveaux contacts**

**(80 en année 2 et 66 en année 3)**

**Soit une fréquentation moyenne de 2 personnes par permanence**

**13 contacts à Passy (25%) et 38 contacts à Sallanches (75%)**



# Ensemble des nouveaux contacts de l'année 4

**36 nouveaux contacts en permanence  
+ 81 contacts au siège**

(téléphone, mails, SEL ANAH, renvoi de Case rénov )

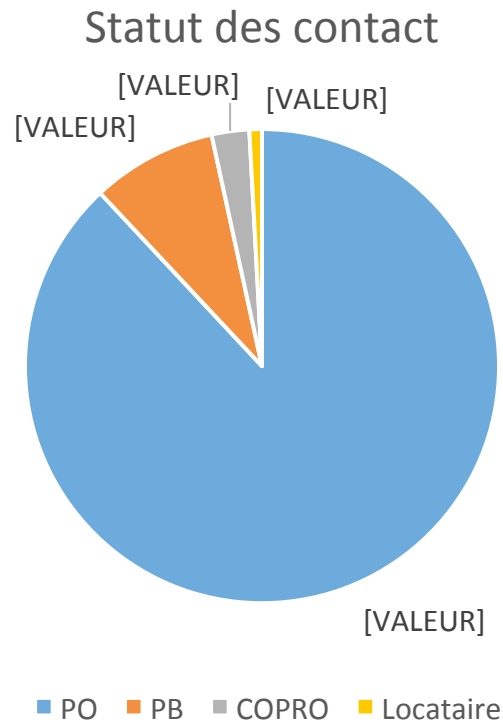


**Soit 117 projets renseignés**

(179 en année 2 et 137 en année 3)

**16 permanences en moins et 2 mois de  
confinement**

# Ensemble des contacts de l'année 4



	Suite contacts	
> ressources Non éligibles	15	13%
(Statuts, travaux faits, travaux insuffisants, maison de moins de 15 ans, ...)	11	9%
En cours	45	38%
Sans suite/abandon	15	13%
Subventionné	31	26%

# Visites effectuées - année 4

- **54 visites** à domicile réalisées :
  - **52 projets PO / 2 projets PB (49 en 2019)**
    - ➔ **46% des contacts ont débouché sur une visite à domicile.**
  
- **63 dossiers ANAH**

{	<b>33 dossiers PO</b>
	<b>2 dossiers PB</b>
	<b>27 dossiers PO</b> copropriété en Habiter Mieux (copropriété fragile)
	<b>1 dossiers PB</b> copropriété en Habiter Mieux (copropriété fragile)

3 dossiers PO abandonnés après visite

20 dossiers PO en cours de montage

# Dossiers déposés « PO » - Travaux et aides – année 4

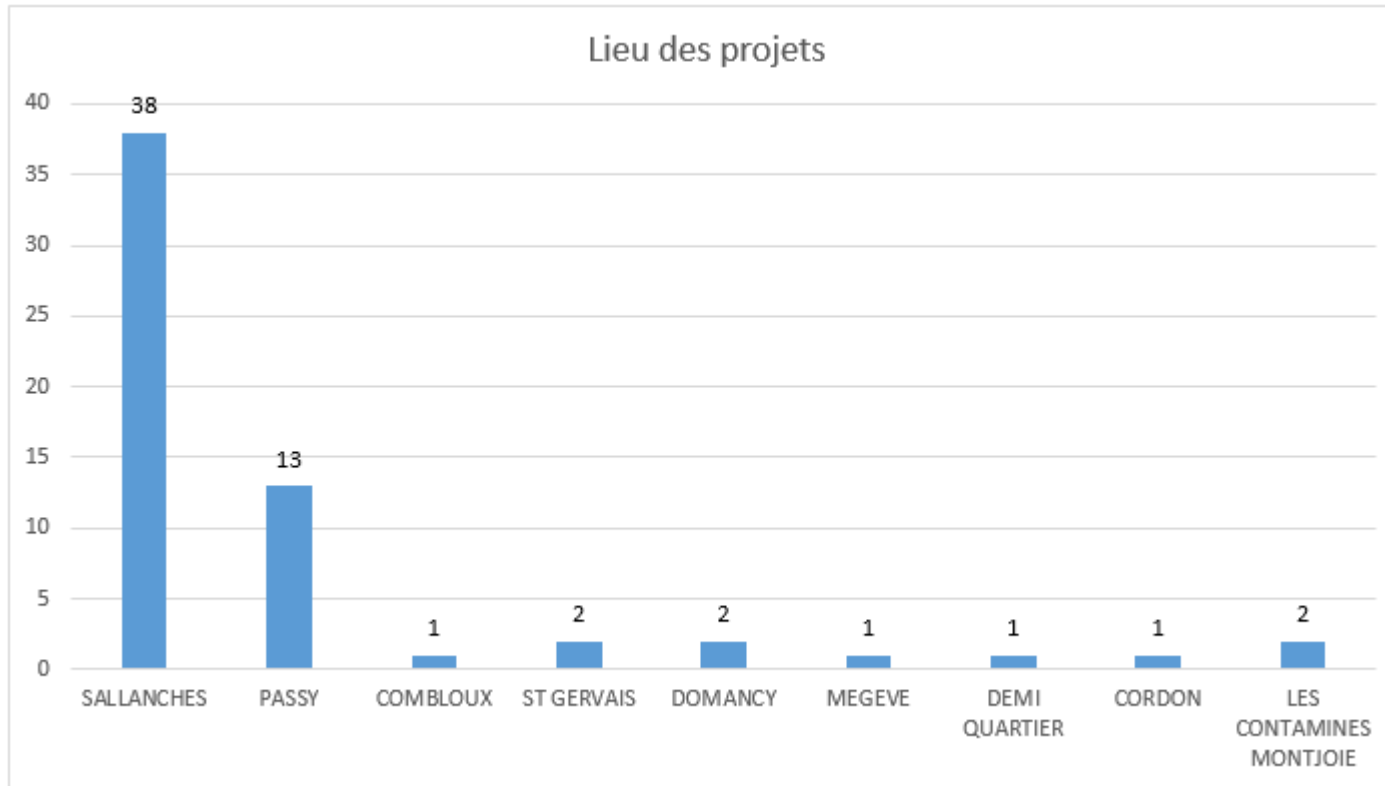
**60 dossiers PO notifiés par l'Anah + 3 dossiers PB**

33 très modestes

39 ménages actifs

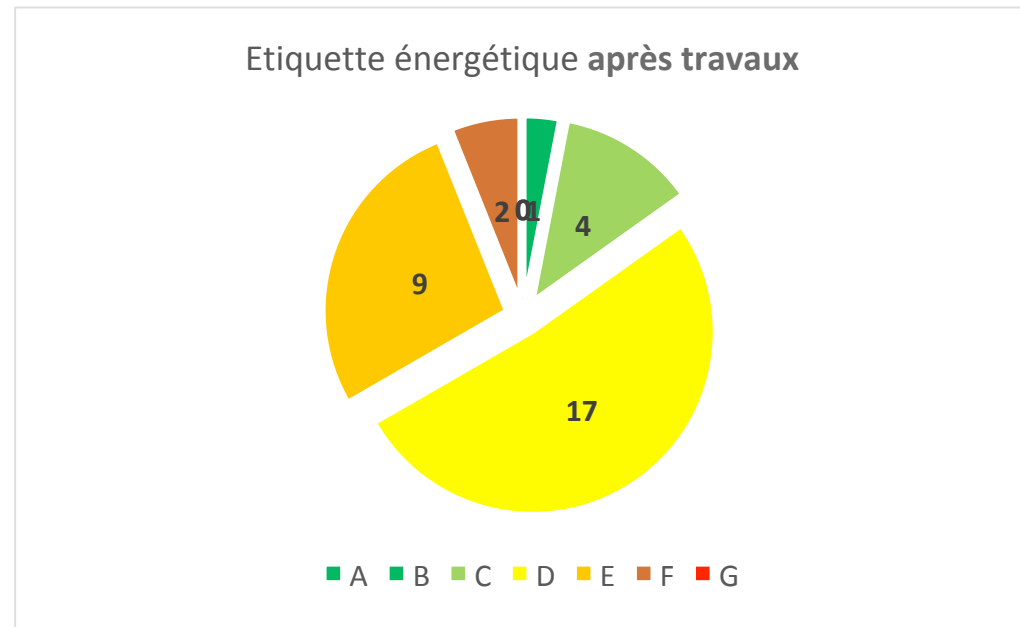
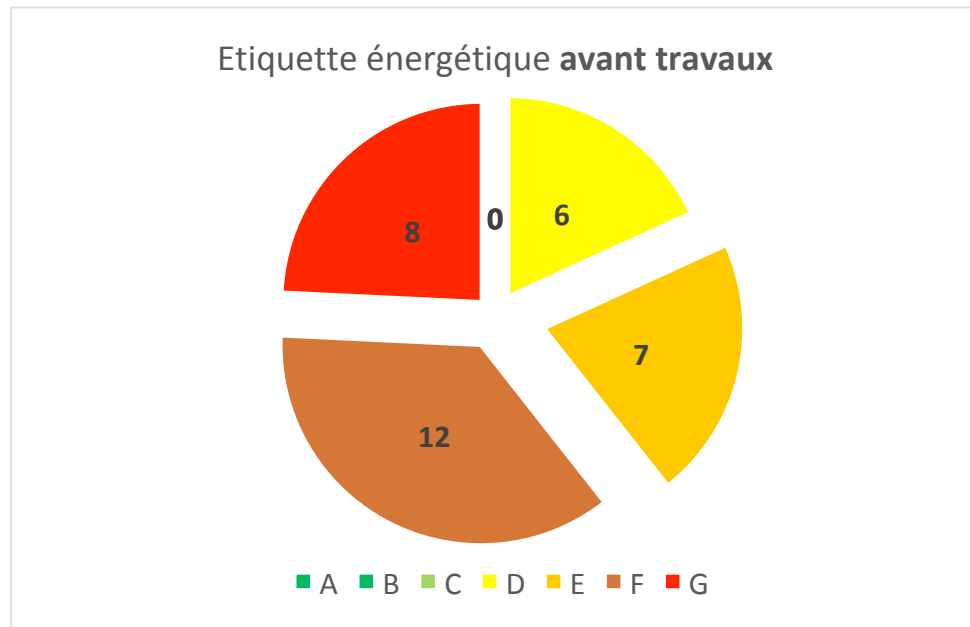
27 modestes

21 retraités





# Gain énergétique moyen.



- **Gain énergétique moyen : 40 % (Stats PO/PB) hors copro**

*8 dossiers gain entre 25 et 30%*  
*11 dossiers gain entre 30 et 40%*  
*14 dossiers gain supérieur à 40%*

# Exemple de dossier :

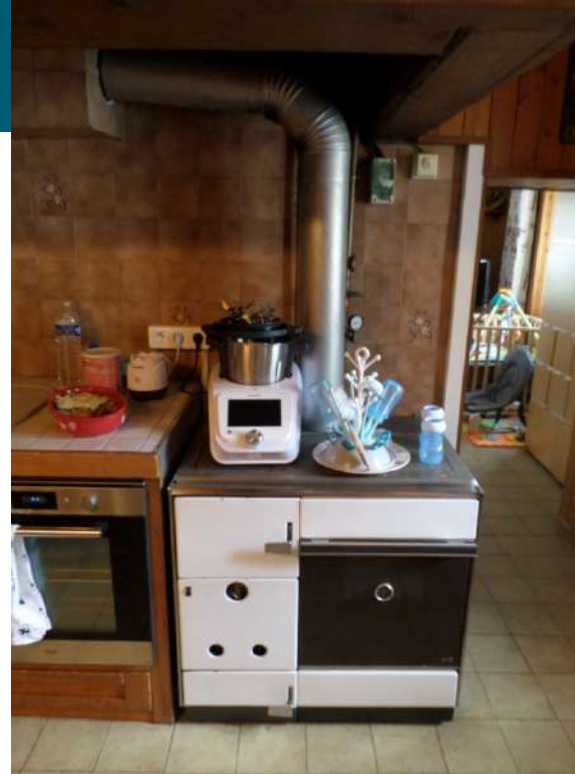
- **Maison de 1950** : Simple vitrage / murs non isolé / plancher bas non isolé/ combles moyennement isolés/ chaudière fioul 1995
- Souhait initial :
  - Menuiseries extérieures + ITE
  - puis PAC + VMC
- **Projet de travaux réalisés** :
  - Combles et planchers bas à 1€
  - Menuiseries extérieures triple vitrage + poêle à granulés avec l'ANAH (gain 26%)
  - Prochainement Isolation des murs par l'extérieur avec Maprime rénov + CEE?



Rénovation énergétique	TTC
Poêle à granulés	8 700,00 €
Menuiseries Extérieures	20 697,82 €
<b>Coût total des TRAVAUX</b>	<b>29 397.82 €</b>
<b>Subventions</b>	
ANAH	7 000,00 €
Prime « Habiter Mieux »	1 600,00 €
Conseil Départemental	2 000,00 €
Communauté de Communes	1 000,00 €
<b>Total des SUBVENTIONS</b>	<b>11 600,00 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>17 797,82 €</b>

# Exemple de dossier :

- **Ferme de 1860** : Double vitrage récent / murs non isolés / plancher bas non isolé/ combles moyennement isolés/ vieux poêle à bois et chaudière fioul 1995
- **Projet de travaux réalisé :**
  - Rénovation globale du logement (isolation : Plancher / murs et combles, VMC, poêle à bois et plancher chauffant électrique (gain 60%)
  - Passage étiquette G à D (pas mieux car chauffage et ECS en électrique)



Rénovation énergétique	TTC
Coût total des TRAVAUX ELIGIBLES ANAH	25 060 €
Subventions	
ANAH	7 000 €
Prime « Habiter Mieux »	1 600 €
Conseil Départemental	2 000 €
Communauté de Communes	1 000 €
Total des SUBVENTIONS	11 600 €
Reste à charge	13 460 €

# Dossiers déposés « PO-PB » - Travaux et aides – année 4

**1 272 972 € de travaux TTC**

Soit un coût moyen par logement de 20 205€ TTC

**Subventions mobilisées: 689 567€**

**Subventions Anah 373 195€**

**Prime Habiter Mieux 82 149 €**

**Prime CD74 FART 106 601€**

**Prime CCPMB 61 688 €**

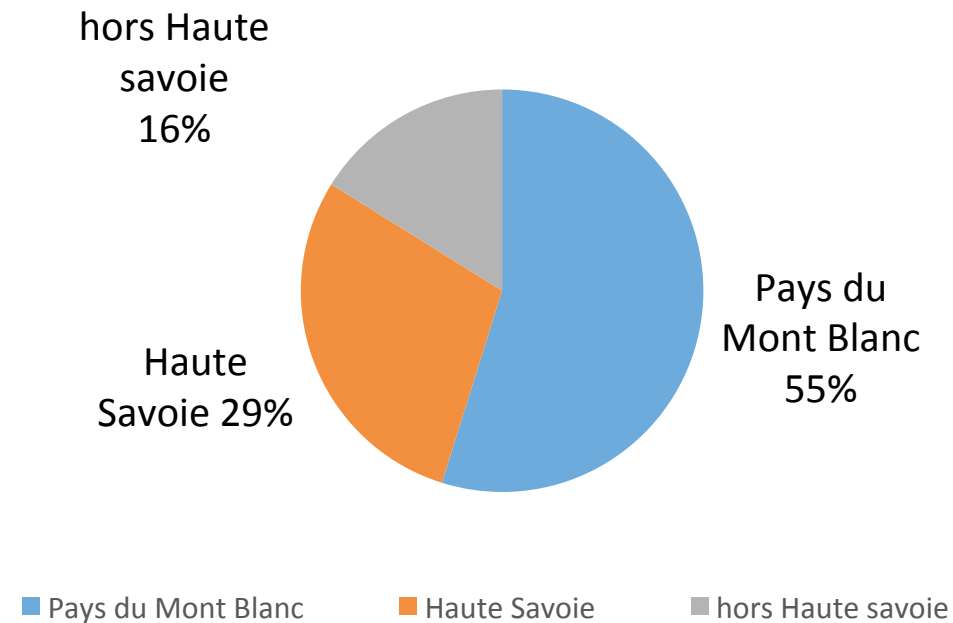
**Caisses de Retraite 65 934 €**

soit en moyenne **10 945€/logt** ( 54% du montant des travaux)

Reste à charge moyen : **9260 €/logt TTC**



## Répartition des artisans



**Ce programme bénéficie largement aux entreprises locales**

# IV. Éléments de conclusion

---

# Éléments de conclusion

	Objectifs	Réalisation	%
<b>Logements PO</b>	<b>52</b>	<b>60</b>	<b>115%</b>
Dont indignes et très dégradés	4	1	25%
Dont travaux d'économies d'énergie	48	59	123%
<b>Logements PB</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>25%</b>
Dont indignes et très dégradés	4	0	0%
Dont travaux d'économies d'énergie	6	3	50%
Dont moyennement dégradés	2	0	0%
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>63</b>	<b>98%</b>

# Éléments de conclusion

	Objectifs 4 ans	1	2	3	4	Total	%
<b>Logements PO</b>	<b>208</b>	<b>13</b>	<b>57</b>	<b>23</b>	<b>60</b>	<b>153</b>	<b>74%</b>
Dont indignes et très dégradés	16	0	0	0	1	1	6%
Dont travaux d'économies d'énergie	192	13	57	23	59	152	79%
<b>Logements PB</b>	<b>48</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>17%</b>
Dont indignes et très dégradés	16	0	0	5	0	5	31%
Dont travaux d'économies d'énergie	24	0	0	0	3	3	13%
Dont moyennement dégradés	8	0	0	0	0	0	0%
<b>Total</b>	<b>208</b>	<b>13</b>	<b>57</b>	<b>28</b>	<b>63</b>	<b>161</b>	<b>77%</b>

# Éléments de conclusion

## ➤ Une année 5 prometteuse

- 16 dossiers déposés (9 notifiés, 7 en attente de notification ANAH,
- 44 primo depuis Juillet
- Nouvelle communication via Case'Rénov (transmission aux partenaires Action Logement ..., prise de contact avec les élus )

## Mais

- Concurrence du dispositif avec Action Logement et Ma prime rénov (Fusion Habiter Mieux Agilité et Crédit d'impôt) *en 2020, 1 dossier accompagné avec Action Logement, beaucoup de primo qui ne donne pas suite et faire MPR sans accompagnement.*
- Pas de copropriété souhaitant voter des travaux en 2020, peu de contact PB

**Merci de votre attention**

